

Commission agriculture, 29 septembre 2020, locaux d'INICI à Prades.

Relevé des avis de la commission

Date de convocation : 19/09/2020 par courriel.

Personnes invitées : les membres titulaires de la commission (connus au jour de la convocation), les Maires.

Supports de réunion :

Diaporama (joint au présent rapport).

Présents :

- M. Olivier GRAVAS, Vice-Président de la Communauté de communes en charge de l'agriculture, Maire de Sahorre,
- M. Jean-Claude COULET, conseiller municipal à Baillestavy,
- Mme Jessica BLAMPEY, conseillère municipale à Casteil,
- M. Charly LECLERCQ, conseiller municipal à Casteil,
- Mme Sophie ZUBER, conseillère municipale à Clara-Villerach,
- Mme Christine BATARDIÈRE, conseillère municipale à Codalet,
- M. Fabrice ANDRÉ, conseiller municipal à Escaro-Aytuà,
- M. Jean-Michel SOLATGES, conseiller municipal à Estoher,
- M. Alexandre TORRA, conseiller municipal à Eus,
- M. Marc TORRA, conseiller municipal à Finestret,
- M. Henri MONÉ, conseiller municipal à Fontpédrouse,
- Mme Mirabelle LELIÈVRE, conseillère municipale à Fuillà,
- Mme Lydie CONSTANTIN, conseillère municipale à Jujols,
- M. Jean MAURY, conseiller municipal à Mantet,
- M. David MONTAGNE, conseiller municipal à Prades, conseiller communautaire,
- M. François FERRAND, conseiller municipal à Prades,
- M. Lionel COURMONT, conseiller municipal à Taurinyà,
- M. Jean-Pierre MENDOZA, conseiller municipal à Vinça,

- M. Bruno FERRARIS, responsable service développement économique à la CC Conflent Canigó.

Visio-participants :

- M. André-Emmanuel MERLIAC, conseiller municipal à Villefranche de Conflent,
- M. Benjamin BATHFIELD, conseiller municipal à Espirà-de-Conflent,
- M. Bernard BONNAIL, conseiller municipal à Corneillà-de-Conflent,
- Mme Laurence COTTEREAU, conseillère municipale à Los Masos,
- Mme Solveig PAGÈS, conseillère municipale à Vinça,

Excusés :

- M. Jean-Louis JALLAT, Président de la Communauté de Communes, Maire d'Olette,
- M. Roger PAILLÈS, Vice-Président de la Communauté de Communes, Maire d'Espirà-de-Conflent,
- M. Thierry BEGUÉ, conseiller communautaire, Maire de Nohèdes,
- M. Jean-Louis SALIES, conseiller communautaire, Maire de Tarerach,
- M. Michel PLANAS, conseiller municipal à Eus,
- Mme Anne-François ROGER, conseillère municipale à Fillols,
- M. Jean GAVOILLE, conseiller municipal à Molitg-les-Bains,
- Mme Simone MESSEAN, conseillère municipale à Ria-Sirach,
- M. Stéphane PENDARIES, DGS de la CC Conflent Canigó.

Principaux sujets : animation foncière agricole, PAT, bâtiment multifonctionnel, ASA.

Rédaction BF	25/09/20
Validation OG/SP	18/10/20
Diffusion par mail	22/10/20
Mis en ligne	26/10/20

Synthèse des débats :

Rappel de l'ordre du jour :

- 1- **Point sur les actions de la commission agriculture.**
- 2- **Propositions d'actions.**
- 3- **Questions diverses.**

① Installation de la commission

Olivier GRAVAS, Maire de Sahorre et Vice-Président de la communauté de communes en charge des questions agricoles, remercie les participants et visioparticipants et remercie les élus de la commission agriculture du mandat précédent pour leur travail, qui a clairement mis en avant l'importance de l'agriculture pour le territoire du Conflent-Canigó. Il rappelle que la commission est un lieu d'échanges et de débats ; la commission rend des avis sur des sujets qui sont susceptibles d'être ensuite présentés en commission des Maires puis en Conseil communautaire pour délibération. Elle doit également faire remonter des propositions concrètes d'actions et de projets.

② Présentation de l'action de la commission agriculture

Présentation du diaporama qui fait partie intégrante du présent compte-rendu.

Études Terra Rural : le contenu des 2 études est en ligne sur le site de la communauté de communes à l'adresse : <https://drive.google.com/drive/folders/1Jvqaqf1Ez0xMGaloA9oMEL1mZ5QkV8pR?usp=sharing>.

Suite à ces deux études, le diagnostic agricole local ayant été posé en préalable à un premier travail d'animation foncière, les élus avaient affirmé leur volonté forte de mener une politique volontariste en faveur de la maîtrise du foncier agricole. Cette politique visait en particulier l'installation et la confortation d'exploitations en maraîchage Bio, dont les produits faisaient déjà défaut alors que se profilait le projet d'approvisionnement en produits Bio et locaux des restaurants scolaires. Elle s'est concrétisée par le vote d'un budget annuel dédié à la constitution de réserves foncières agricoles et par la souscription au service VigiFoncier de surveillance foncière de la SAFER.

Acquisitions foncières agricoles :

CODALET : Une demande de préemption peut être adressée à la SAFER sur une parcelle de 3.388 m², faisant partie d'un ensemble de 2 ha sur le pla de Saint Michel de Cuixà à Codalet. Il s'agit d'un secteur où s'est développé une activité d'arboriculture et où certaines parcelles sont fauchées par un éleveur ovin. C'est la deuxième parcelle qui est à la vente en quelques mois, à un tarif élevé (2,3 €/m²). Le secteur a un intérêt agricole, est irrigable et facilement accessible. En revanche, il est dans le cône de vision de l'abbaye de Saint Michel de Cuixà et certaines activités ne seront pas autorisées par l'ABF (bâtiment agricole et serres notamment). Il peut donc s'y développer une activité arboricole, des prairies de fauche ou de la culture légumière de plein champs. Cette demande de préemption répond à la fois à un enjeu de confortation agricole, puisque l'éleveur en place (sans bail écrit) pourrait être évincé par la vente, et à un enjeu de lutte contre la spéculation foncière agricole, puisque le prix est élevé.



Les élus donnent un avis favorable à une demande de préemption SAFER sur la parcelle B23 de 3.388 m² au lieu-dit La Llongarera à Codalet.

FAVORABLE

EUS : Une demande de préemption a été réussie sur un lot de 2 parcelles d'une contenance totale de 5.260 m² au lieu-dit L'Argentine à Eus. Cette préemption a été faite sans révision de prix (1,24 €/m² soit 6.500 €).

Les élus d'Eus présents, regrettent le choix de cette préemption, du fait du blocage foncier qu'ils ont constaté sur les parcelles alentours, qui empêcheraient tout agrandissement futur d'un exploitant agricole et de la faible contenance de l'ilôt qui leur semble ne pas permettre à un exploitant de générer un revenu agricole.

En revanche, d'autres élu-es estiment qu'il est possible pour un maraîcher, bien équipé et disposant des connaissances techniques suffisantes, de tirer un revenu sur ce ½ ha. Ils considèrent qu'il est important de donner un signe fort sur le devenir du foncier agricole et sur l'action de la collectivité ; et qu'il est dans tous les cas plus intéressant de louer à un maraîcher que de laisser le foncier devenir du terrain de loisir. D'autre part, il est clairement avéré qu'il y a une carence en fruits et légumes locaux sur le territoire et qu'il est nécessaire de favoriser l'installation dans ces filières.

Cette préemption peut probablement être vue davantage comme un achat d'opportunité, lié à un court délai de préemption, en pleine situation de crise sanitaire ayant rendu difficile l'information et la conciliation avec les propriétaires des parcelles voisines.

Un appel à manifestation d'intérêt AML (ou appel à candidatures) sera prochainement lancé pour identifier des porteurs de projet (exploitants agricoles ou en installation agricole) susceptibles de travailler ces terres.

FINESTRET : Acquisition par préemption d'une parcelle de 2.427 m² à Finestret, l'une des premières préemptions lancée en 2018. Un appel à manifestation d'intérêt doit aussi être lancé afin de le proposer en consolidation d'une exploitation existante.

PRADES : la vente (gré à gré) d'une parcelle de 1,62 ha a été suivie, en accompagnement d'une éleveuse (poules pondeuses sur parcours). La vente n'a pas été conclue pour une contrainte d'urbanisme qui devrait être levée lorsque le PLUi sera opérationnel ; la parcelle est toujours à la vente. Elle pourrait convenir à un type particulier d'exploitants agricoles.

Une suggestion est faite d'installer des exploitants en PPAM (plantes médicinales). Toutefois, cette filière n'entre pas dans les orientations de la commission précédente qui privilégiait les cultures vivrières.

Les élus remarquent que les critères de préemption ne sont pas précisément identifiés. Un travail pourra être engagé sur ce sujet, en commission spécifique.

Projet alimentaire territorial :

Pour une présentation détaillée de l'action, se reporter au diaporama.

La phase test d'approvisionnement de la cantine communautaire, actuellement en cours, porte uniquement sur les fruits et légumes, sur la base des producteurs audités. La question de l'approvisionnement en viande n'a pas été étudiée et nécessite des arbitrages à venir internes à la restauration scolaire.

Les résultats de cette phase test seront dévoilés en comité de pilotage.

Mais il est important de se rendre compte du travail qui a été effectué, au sein de la commission agricole et de la commission des menus scolaires et par le personnel de la cantine, sur ces questions d'approvisionnement. Le tableau des disponibilités des produits locaux avait été un grand aboutissement, alors que le sentiment général qui prévalait était plutôt celui d'un manque de disponibilité de produits et de l'incompatibilité de leur prix pour le budget de la restauration scolaire et le prix du repas.

Au niveau pratique, il a été acté d'établir un planning annuel des menus, permettant l'anticipation des productions. Une structuration des filières serait la bienvenue. Elle semble être en cours au niveau des cultures légumières et maraîchères.

Un point clef sera l'importance de disposer d'une personne en coordination sur cette question de l'approvisionnement local des cantines sans lequel l'approvisionnement sera compliqué à maintenir.

La question du respect de la commande publique est posée. Elle n'a pas encore été complètement étudiée en interne, à ce stade.

Désignation des élu-es de la commission agriculture au comité de pilotage du PAT : 7 membres.

Se sont portés volontaires :

- ➔ Olivier GRAVAS, Maire de Sahorre, Vice-Président de la commission agriculture,
- ➔ Philippe DORANDEU, conseiller communautaire d'Eus,
- ➔ Michel PLANAS, élu à Eus (absent),
- ➔ Marc TORRA, élu à Finestret,
- ➔ Jean MAURY, élu à Mantet,
- ➔ Lionel COURMONT, élu à Taurinyà,

- ➔ André-Emmanuel MERLIAC, élu à Villefranche-de-Conflent,
- ➔ Mirabelle LELIÈVRE, élue à Fuillà,
- ➔ Bernard LAMBERT, conseiller communautaire de Prades (absent).

La liste définitive du CoPil sera établie lorsque la commission « enfance jeunesse » de la communauté de communes aura également désigné ses 6 membres.

③ Proposition d'actions

Bâtiment multifonctionnel :

Présentation faite par Benjamin Bathfield.

À la genèse de ce projet, un collectif d'apiculteurs du Conflent-Canigó, accompagnés par l'ADEPFO¹, le PNR et le Syndicat Mixte Canigó Grand Site qui s'est structuré et mène un projet collectif de mutualisation et d'organisation en miellerie collective. Recherchant un terrain pour construire cette miellerie, le projet a été pressenti sur la commune d'Espirà-de-Conflent, dont la municipalité pourrait mettre le foncier à disposition. Le projet a ensuite évolué, intégrant d'autres producteurs (maraîchers essentiellement). Le projet immobilier a suivi cette évolution et complète l'offre de miellerie collective par un atelier de transformation et un espace de dégustation/vente.

L'attention des élu-es est attirée sur le fait que ce projet d'immobilier d'entreprises, soutenu par la Mairie d'Espirà-de-Conflent, la Région, le Département et la chambre d'agriculture entre autres, entre dans le cadre des compétences économiques de la communauté de communes. L'engagement de cette dernière dans ce projet devra faire l'objet d'une décision politique, reposant sur des bases techniques et financières.

Le projet fera l'objet d'une description plus complète lors d'une réunion ultérieure de la commission.

Accompagnement des ASA :

Présentation faite par Olivier Gravas.

La commission est alertée sur les besoins prévisibles des ASA gérant les canaux d'irrigation du Conflent-Canigó en personnel (secrétariat, comptabilité, gestion) du fait de départs en retraite.

Ce sentiment semble être partagé par les élu-es présent-es, qui évoquent également les questions d'impayés des riverains non exploitants agricoles, la volonté de fermeture des ASA par ces derniers mettant en avant la déprise agricole...

Il est proposé de faire le tour des canaux et d'identifier leurs problématiques et leurs besoins.

- - -

La commission ayant été suivie en visio-conférence, nous remercions les élu-es concerné-es de bien vouloir nous faire part de leur retour d'expérience et des améliorations à apporter à cette modalité organisationnelle qui sera probablement amenée à se répéter.

Information des conseils municipaux par les membres de la commission du développement économique :

Merci aux élus d'informer leur Conseil municipal des projets communautaires et des travaux en commission.

¹ L'ADEPFO (association de développement des Pyrénées par la formation) aide les femmes et les hommes des territoires pyrénéens à conduire leurs projets grâce à la formation et un programme complet de suivi et d'évaluation.



Commission agriculture du 29 septembre 2020

Présentation de l'action de la commission et actions en cours



Communauté de Communes du Conflent

Mission d'accompagnement méthodologique sur le
Schéma et la stratégie de développement
économique

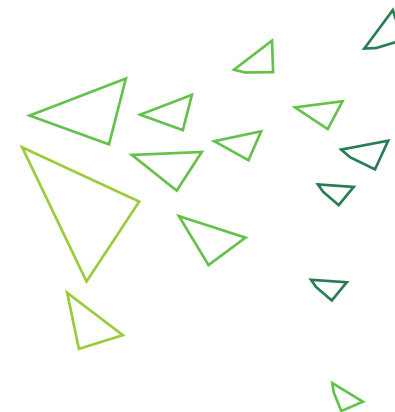


**STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE & PLAN D' ACTIONS**

*Schéma directeur validé en comité de pilotage
en Avril 2013*

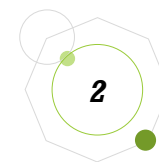
La stratégie

Un objectif spécifique réservé à l'agriculture
dans la stratégie de développement économique
2013 / 2020



Objectif 2.A : optimiser le potentiel des filières agricoles

5 actions (cf. ci-après)



Les 5 actions de l'objectif agricole de la stratégie éco :



Soutien des projets d'exploitation

Soutenir tout projet d'exploitation agricole expérimentale pouvant aller jusqu'à l'atelier relais



Valorisation des productions locales

Valoriser les productions locales auprès du grand public au travers d'une carte interactive et en faire la promotion



Soutien à la transformation des produits agricoles

Lancer un appel à projet pour la transformation de produits agricoles locaux



Veille sur la consommation de foncier agricole

Observer la consommation de foncier agricole et lancer une OCAGER



Diagnostic des installations à reprendre

Diagnostiquer précisément les exploitations agricoles à reprendre et identifier les solutions de reprise

La gouvernance de la politique agricole de la communauté de communes

Équipe technique
prépare les dossiers

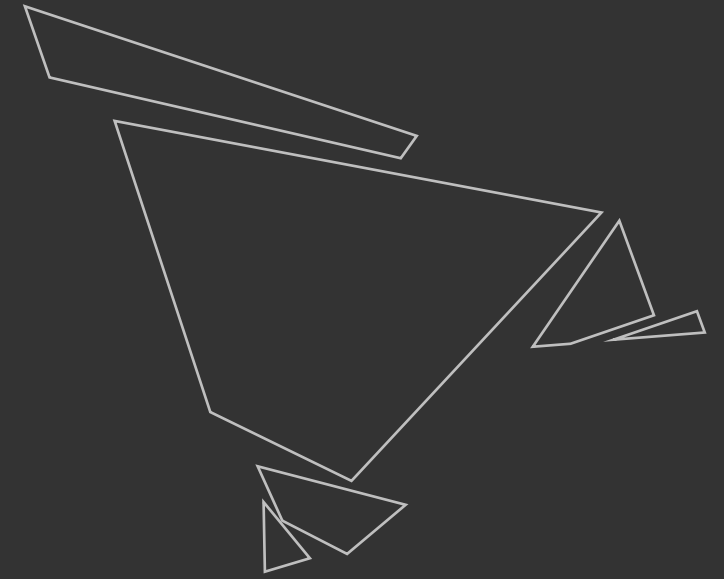
- Proposition de projets
- Exécution des actions

Commission agricole
rend des avis

- composée des élus inscrits à la commission
- Sous la Présidence de M. Olivier GRAVAS, Vice-Président, Maire de Sahorre
- 1 réunion avant chaque conseil communautaire

**Commission des Maires
puis Conseil
communautaire**
prend des décisions

- délibère sur les sujets travaillés en commission
- donne une feuille de route à l'équipe technique



1^e partie

Les actions achevées

2 études « Terra Rural » 2014 2015 et 2016 2017

Caractérisation d'espaces
agricoles à enjeux

Identification de porteurs de
projets agricoles

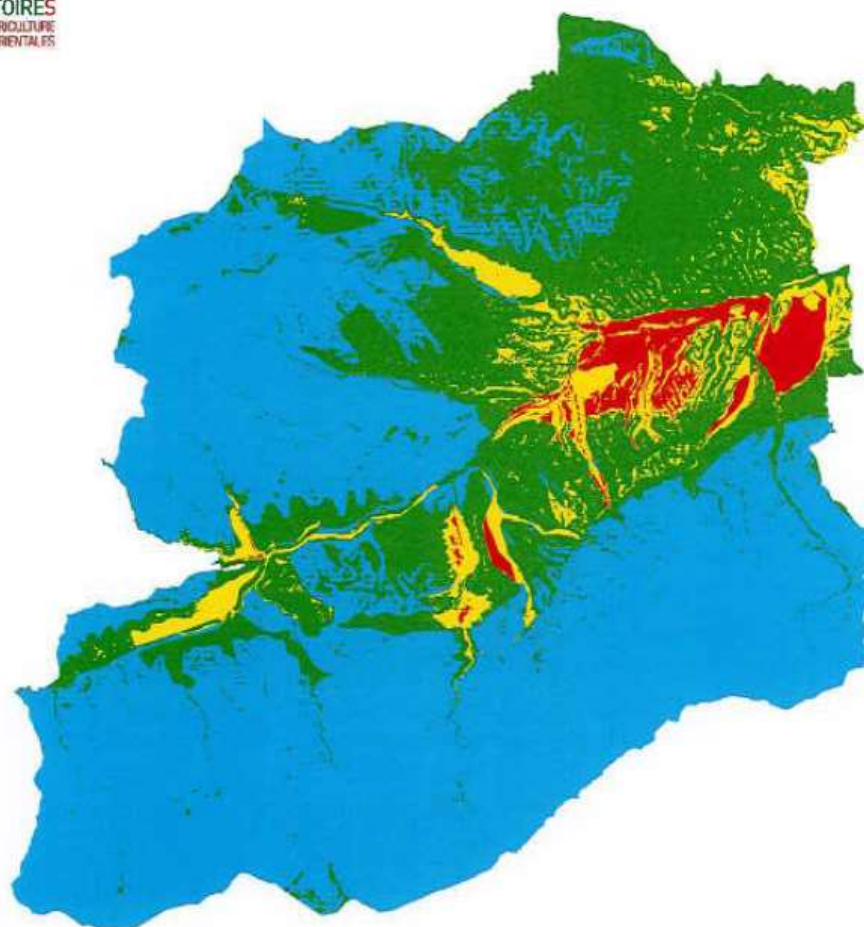
Animation foncière sur des
secteurs préidentifiés

Études disponibles sur
l'intranet

Terra Rural 2014 2015 et 2016 2017



TERRARURAL CONFLENT



0 10 Kilomètres

Potentiel agronomique des espaces agricoles

-  Faible
-  Médiocre à moyen
-  Moyen à fort
-  Fort à très fort

Sources : JRC - eudem25
INRA - BD sol LR
CA66

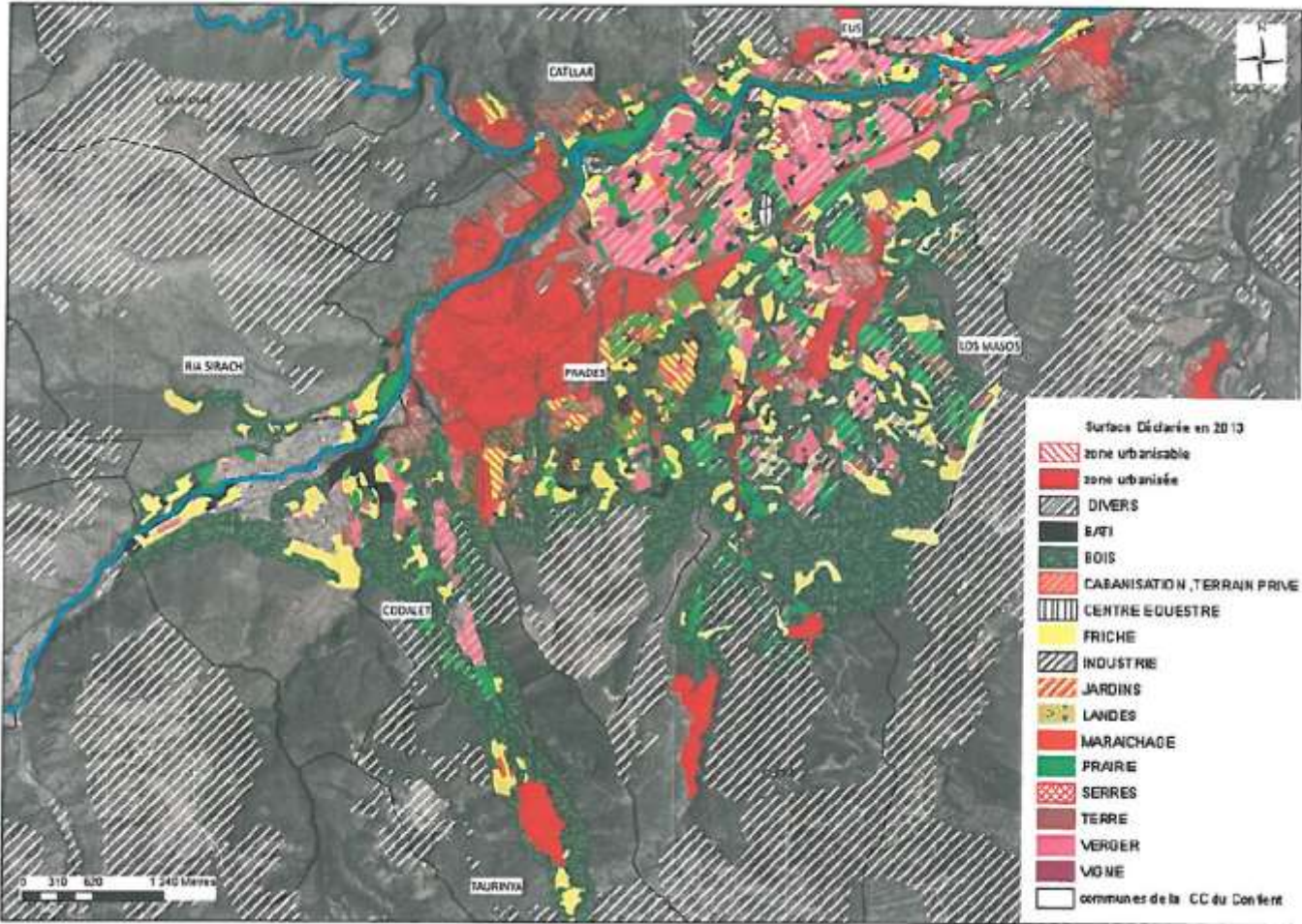


Terra Rural 2014 2015

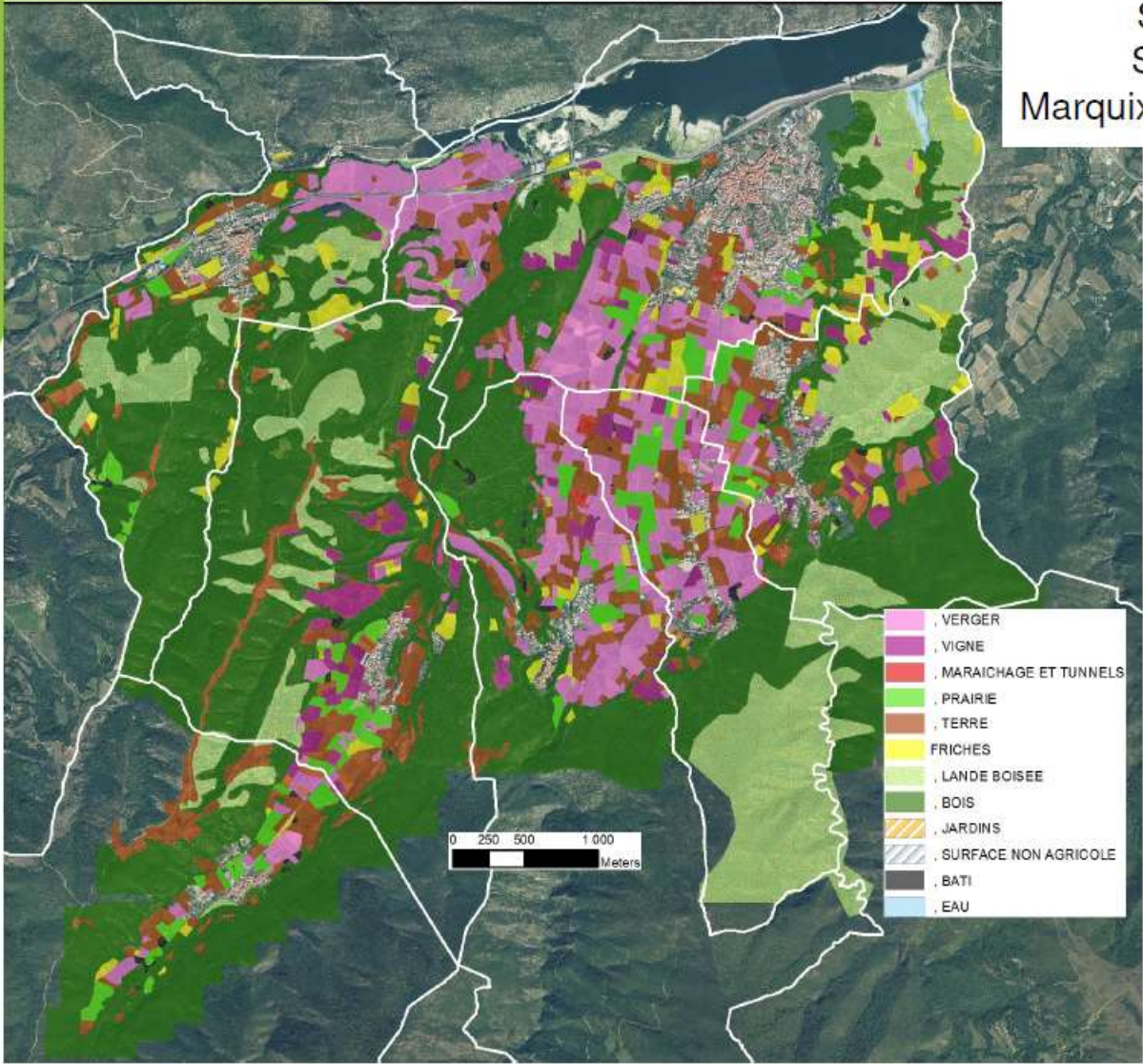


... secteur prioritaire de Prades... :

Occupation	Surface (ha)	
Prairie	200	9%
Terre	140	7%
Maraîchage	13	0,6%
Vergers	270	13%
Landes/parcours	20	9%
Friches	260	12%
Bois	1.100	52%
Bâti	105	5%
TOTAL	2.108	



Terra Rural 2016 2017



SECTEUR A ENJEUX
Secteur de la Barronie,
Marquixanes et d'Espira de Conflent

Occupation	Surface (ha)
Prairie	97
Terre	418
Maraîchage	4
Vergers	297
Landes/bois	1.827
Friches	77
Vignes	93
TOTAL	2.813

Terra Rural 2016 2017

animation foncière agricole ... :

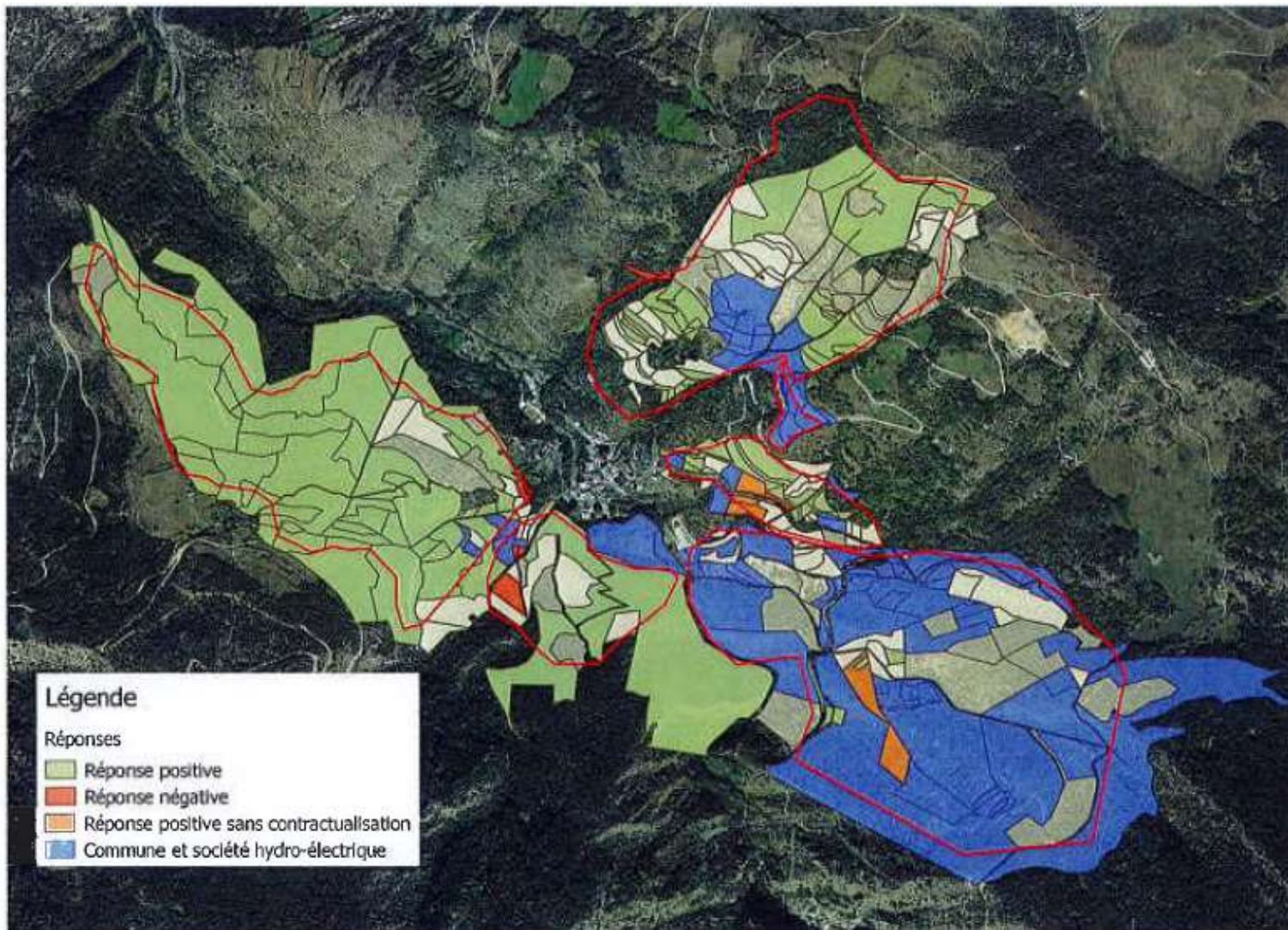
L'un des objectifs de l'étude était de faire de l'animation foncière agricole.

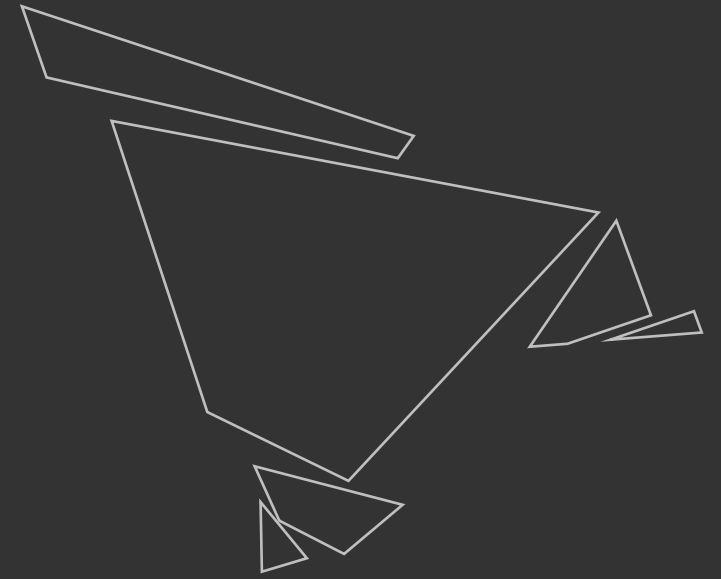
- ➡ obtenir des droits réels d'occupation (bail, acquisition...)
- ➡ de long terme
- ➡ sur des terrains intéressants pour l'installation ou la confortation d'une activité agricole



Terra Rural 2016 2017

... exemple du projet de Nyer ... :





2^e partie

Les actions en cours

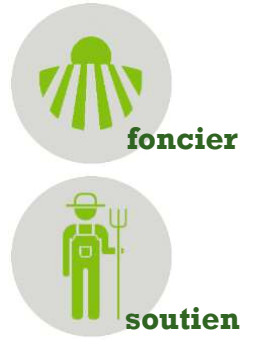
Acquisitions foncières

Constitution d'un stock de réserves foncières agricoles pour faciliter l'installation d'exploitants agricoles.

Action PAT Conflent-Canigó

Étude et expérimentation pour un futur Projet Alimentaire Territorial en Conflent-Canigó.

Programme d'acquisitions foncières agricoles



Un objectif politique de l'intercommunalité ...

- Accompagner l'installation d'exploitants agricoles
- Favoriser le développement d'une filière maraîchage Bio locale
- Anticiper du remembrement foncier agricole
- Lutter contre la spéculation foncière en milieu agricole
- Lutter contre la cabanisation

Programme d'acquisitions foncières agricoles

2 modes d'acquisition de la propriété foncière agricole



Acquisition de gré à gré (à l'amiable)

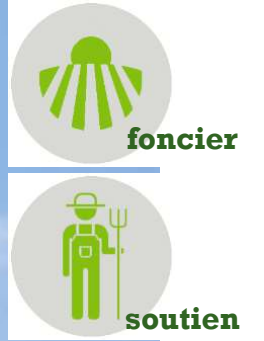
Veille sur le foncier à la vente



Préemption SAFER

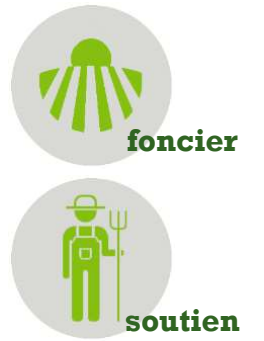
Utilisation du service
[VigiFoncier](#)

Formation
VIGIFONCIER



Zoom sur : la préemption SAFER

Disposition légale : Articles L 143-1 et suivants du code rural
Lorsqu'un terrain agricole a fait l'objet d'un compromis de vente,
le notaire doit en informer la SAFER qui peut préempter :



- ▶ toujours dans un but d'intérêt général ;
- ▶ pour maintenir la vocation agricole d'un bien
- ▶ pour éviter la surenchère des prix
- ▶ pour favoriser le développement local
- ▶ pour protéger l'environnement

Information
procédures
formelles

Phase 1 Vigilance et enquête

- Alerte sur VigiFoncier.

Phase 2 procédure de préemption

- Demande de préemption à la SAFER
- Approbation en comités SAFER.

Phase 3 phase de vente / revente

- Si préemption au prix de vente : acquisition par SAFER puis revente à com com .
- Si préemption avec révision de prix : possibilité pour le vendeur de retirer le bien de la vente.

Bilan de la veille foncière 2017 2020



28 

ventes suivies

6

demandes de préemption SAFER



2



installation ou confortation

1

ventes de gré à gré en cours

4

ventes spéculatives annulées

1,2 ha

contenance des parcelles préemptées

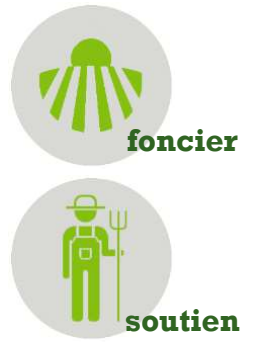
9,9 ha

contenance des parcelles susceptibles d'être acquises





Exemple d'acquisition sur préemption parcelle située aux Brulls à Prades



Préemption SAFER

1 ha à 1€/m²



Appel public à candidature

2 candidats en maraîchage Bio
se sont présentés



Exploitation

Signature d'un bail SAFER
de 9 ans avec clause Bio

Juin 2018

Mai 2019

Octobre 2019



Dossiers en cours

Codalet

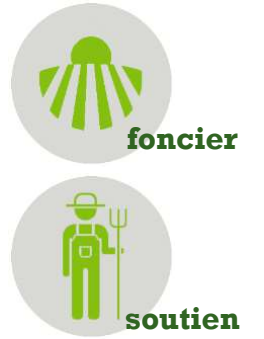
Sur le Pla de Saint Michel de Cuixà

Dans un ensemble de parcelles arbo :
pâturage (ovins). [Plan](#).

Une parcelle pâturée de 3.388 m²
vendue à 8.000 € soit 2,3 €/m²

Intérêt agricole / irrigation /
accessibilité / présence d'un éleveur

Avis de la commission



Prades

Au-dessus du stade, en allant vers
Nogarols.

Une parcelle boisée. [Plan](#).

Inexploitée de 1,62 ha vendue à
27.000 € soit 1,7 €/m²

Intérêt agricole moyen / irrigation /
accessibilité.

Trouver un acquéreur potentiel.

Dossiers en cours

Finestret

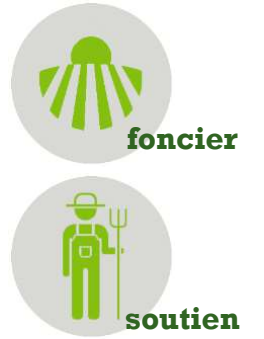
Route de Baillestavy.

Au lieu-dit Cassagnes [Plan](#).

Une parcelle inexploitée de 2.240 m²
acquise par préemption SAFER

Intérêt agricole moyen / irrigation ? /
accessibilité.

Trouver un exploitant : AMI.



Eus

Le long du chemin de Catllar.

Au lieu-dit L'Argentina / La Jeantine.
[Plan](#).

Prairie fauchée de 5.260 m² acquise
par préemption SAFER.

Intérêt agricole / irrigation /
accessibilité.

Trouver un exploitant : AMI.

Le futur P.A.T. Conflent-Canigó

Qu'est-ce qu'un P.A.T. ?

c'est un projet de territoire ...

à l'initiative de : collectivités locales, PNR, l'État, associations, GIEE, agriculteurs, chambre consulaire ou autres acteurs économiques...

... visant à atteindre une plus grande souveraineté alimentaire ...

en favorisant le rapprochement entre production et consommation locales

... introduit par l' art. 39 de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF)

[LAAF \(2014\)](#)

[Article L1 du Code rural et de la pêche maritime](#)

[Article L 111.2.2 du Code rural et de la pêche maritime](#)

*« élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, [les PAT] répondent à l'objectif de **structuration de l'économie agricole** et de **mise en œuvre d'un système alimentaire territorial**. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique ».*



Où en est-on en Conflent Canigó ?

Projet suivi par un Comité de Pilotage (CoPil PAT)

Le P.A.T. Conflent-Canigó est en projet :



- 1 : études préalables
- 2 : définition d'un programme d'actions en concertation avec les acteurs du territoire
- 3 : mise en œuvre du programme
- 4 : autorisation donnée par l'État d'utiliser la marque « Projet Alimentaire Territorial »



Le financement de l'opération de préfiguration du PAT : appel à projets régional « Terra Rural »



Qu'est-ce que c'est ?

- c'est une mesure d'accompagnement de projets de territoire concernant le développement économique agricole,
- fonctionnant par appels à projets successifs,
- co-financée par
 - l'Union européenne (FEADER),
 - le Conseil régional
 - et le Conseil départemental.



Le Terra Rural 2019 de Conflent-Canigó

- déposé en avril 2018 pour :
- « audit et mise en œuvre d'une opération pilote d'approvisionnement des cantines collectives par des producteurs Bio et locaux en Conflent Canigó »,
- budget prévisionnel : 29.900 € HT
- 90% de subvention



La gouvernance du PAT Conflent Canigó :



Un CoPil de préfiguration

23 structures

35 voix

10 voix

LE MAÎTRE D'OUVRAGE :

Communauté de communes
Conflent Canigó

13 voix

dont 7 de la comm. agri
et 6 de la commission enfance

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :

3 voix

- Lycée Charles Renouvier de Prades
- Collège Gustave Violet de Prades
- Établissement Saint Joseph de Prades

LES FINANCEURS ET INSTITUTIONS :

- Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
- Conseil départemental des Pyrénées-Orientales
- PNR des Pyrénées Catalanes
- État : Sous-Préfecture de Prades

4 voix

LES ACTEURS DU SYSTÈME PRODUCTIF LOCAL :

- 8 producteurs et exploitants issus d'associations en lien avec l'agriculture :
 - Nature & Progrès
 - Terres de lien
 - Saveurs en Pays Catalan
 - Syndicat des éleveurs du Conflent
 - Terres Vivantes
 - Vallée gourmande de la Rotjà
 - Samedi des producteurs
 - El Rastell
- Association d'insertion les jardins de l'amitié
- BioCoop La Plantula

LES PARTENAIRES TECHNIQUES :

3 voix

- SAFER Occitanie
- UDSIS 66
- La TRAM'66

LES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES :

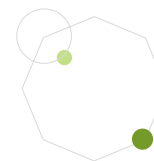
- FCPE
- APA

2 voix

désignation des 7 membres
+ CoPil à prévoir

Membres et voix validés en commission.

ÉVOLUTIF



Premiers résultats de l'action

1/ Audit et état des lieux des cantines scolaires

- évaluer les besoins des cantines en produits Bio et locaux
- identifier les difficultés d'un approvisionnement Bio et local,
- connaître le fonctionnement des cantines



2/ Audit de 41 producteurs locaux

- connaître leurs productions
- identifier les possibilités d'approvisionnement local,
- identifier les périodes de production



	Cantine du lycée	Collège + Écoles (ex. SIS)	Collège + Écoles (St-Joseph)	Fuillà (+Sahorre)	Serdinyà	Mosset	TOTAL
Nombre d'élèves par service	1130	950	222	62	56	25	2445
Nombre de repas élèves par an	125 492	105 500	34 000	8 928	4 500	3600	282 020
Coût moyen matière première par repas (€ TTC)	2,8 €	2 €	2,25 €	nd	2,27 €	nd	
Gouvernance	Conseil régional	Com com + Département	Ensemble scolaire St Joseph	Communauté de communes			

Volume sur la période de disponibilité(kg)			Prix		Disponibilité des produits dans l'année (mois)												
			envisagés	actuels													
	offre Bio	demande (Bio + Conventionnel)	offre Bio	demande Bio sauf indication (CV: conventionnel)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
abricots	190200	490	4	2,1 à 2,3 (CV)													
artichaut	10000	absent	NC	absent													
aubergine	NC	643	NC	1,5 à 3,1													
betterave	210	absent	2	absent													
blettes	200	absent	4	absent													
brocolis	3000	106	2 à 2,5	1,9 (CV)													
carotte	absent	4192	absent	1,5 à 2													
céleri rave	absent	17	absent	3 (CV)													
cerises	4500	370	7	4,75 à 6 (CV)													
champignon	absent	282	absent	3,7 à 4,5 (CV)													
choux	2600	1091	1,8 à 2	1,6 à 3,7													
coings	NC	absent	NC	absent													
concombre	475	945	2,6 à 4	5 (CV)													
courge	151900	90	1,7 à 2	2,6 (CV)													
courgette	3250	2127	1,6 à 2	2,5 à 3,6													
epinard	500	absent	4,8	absent													
fenouil	1500	absent	2 à 3	absent													
figues	NC	absent	NC	absent													
fraise	absent	280	absent	2,6 à 3,8 (CV)													
groseille	NC	absent	NC	absent													
haricots plats	absent	1584	absnet	1,16 (CV)													
haricots verts	1100	162	8	1,17 (CV)													
kiwi	5000	91	NC	2,3 (CV)													
melon	absent	2638	absent	1,3 à 1,7 (CV)													
menthe	absent	53	absent	21(CV)													
myrtille	350	absent	16	absent													
nashi	15000	82	NC	2 (CV)													
navet	250	25	2														
noix noisette	NC	absent	NC	absent													

oignon	1000	absent	2	absent												
pastèque	absent	1781	absent	1 (CV)												
patate douce	absent	680	absent	1,8 à 2,6 (CV)												
pêche nectarin	680000	1186	3,5	4,75												
poireaux	2000	16	3	1,5 à 2 (CV)												
poires	NC	1618	2 à 2,5	2,1												
poivron	1000	611	3	3,1 à 3,7												
pomme de terre	NC	7233	NC	1,3 à 2												
pommes	506000	3431	2 à 2,5	1,7 à 3,7												
prunes	2000	125	NC	2 (CV)												
radis	252	215	4,5	3,5 (CV)												
raisin de table	3000	924	4	2 à 2,7 (CV)												
salade	2310	2488	2,6 à 4	3,3 (CV)												
tomate	800	4654	2,8 à 5	2,5 à 2,75												

(NC: Non communiqué)

Premiers résultats de l'action

Rencontre producteurs / cantines scolaires du 4 décembre 2019

- 6 cantines présentes
- 17 producteurs locaux



Premiers résultats de l'action

Phase test d'approvisionnement de la cantine communautaire en septembre / octobre 2020

- Produits testés :
 - Légumes : pommes de terre, courgettes, tomates, poivrons, aubergines, concombres, salade, basilic
 - Fruits : pommes, poires, nashis, figues
- 10 producteurs locaux contactés et participants
- 31 produits en 16 livraisons pour 5 semaines de cantines correspondant à 20 services
 - Premiers résultats de l'expérimentation => en CoPil



Structuration des filières
Planning sur l'année des menus



Bâtiment multifonctionnel Espirà de Conflent



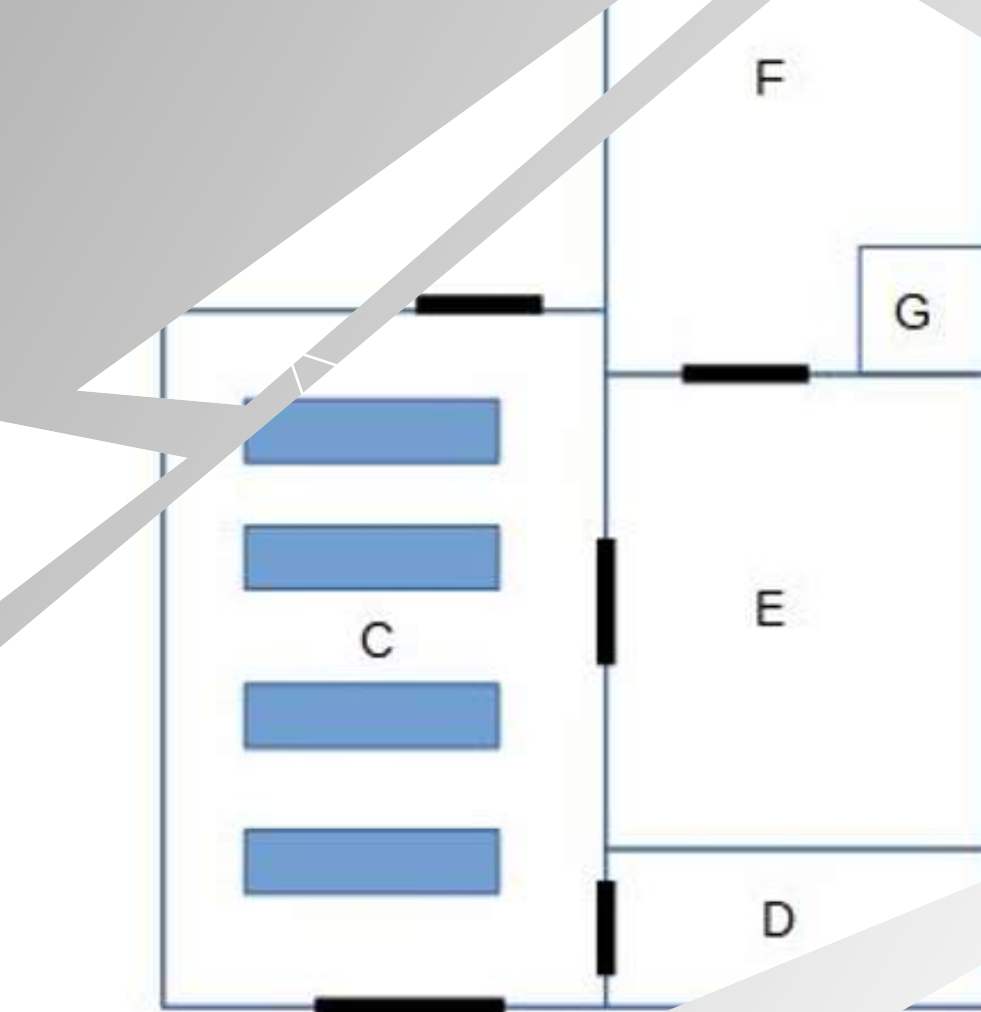
À l'initiative d'un collectif de producteurs
(apiculteurs)

Projet de miellerie collective a évolué vers un projet
de bâtiment multifonctionnel (miellerie + atelier de
transfo fruits et légumes + espace de dégustation /
vente)

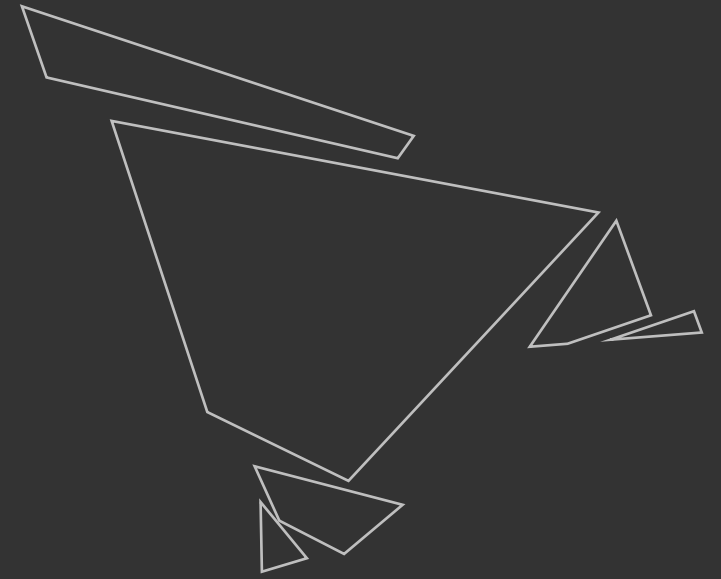
Projet sur Espirà de Conflent (suite à démarchage
de nombreuses communes)

Présentation Benjamin Bathfield

Réunion spécifique ultérieure



A : SAS entrée (15 m² = 6*2,5) avec ...
... ion de ... (49 m² / 7) isolée pour pouvoir
C : salle d'extraction (11*7) permet d'accueillir 4 postes fixes.



3^e partie

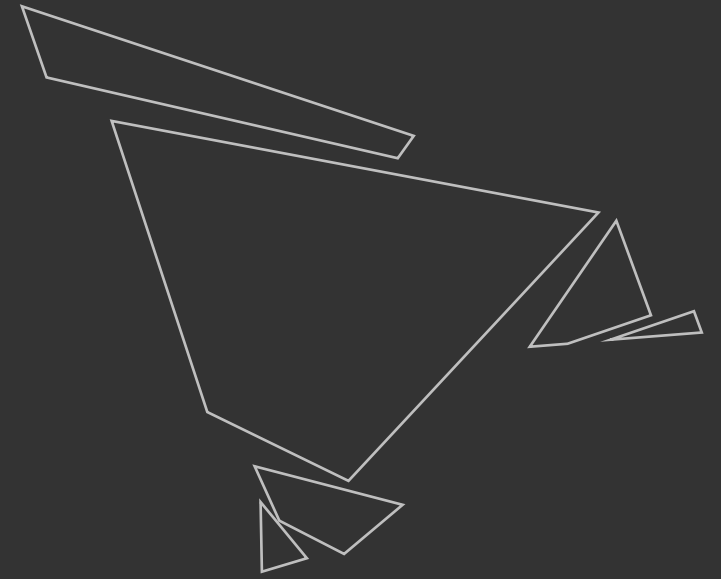
Accompagnement technique et politique des ASA



- Identification des besoins administratifs / comptabilité / investissements des différentes ASA
- Lien avec la Maison de l'Eau de Prades
- Soutien politique en lien avec le PNR

Réunion spécifique ultérieure





4^e partie



LE CHEMIN
DES MÛRES

Gratuit jusqu'en 2021 !

Application ▾

Projet ▾

Actualités

Contacts

Se connecter

Créer mon compte

L'application de co-transport des produits locaux

Des algorithmes de pointe qui mutualisent les livraisons entre producteurs, à l'aller comme au retour.

Quel que soit le transport à effectuer, Le Chemin Des Mûres **prend en compte tous vos besoins opérationnels** et **organise de bout en bout votre mutualisation** avec d'autres producteurs pour en **partager les frais**. Vous choisissez simplement si vous préférez conduire ou bien expédier vos produits. **Traçons ensemble les nouvelles routes de**

Offre de lancement
Gratuit jusqu'en 2021 !





Des questions ?

Merci de votre attention



Bruno FERRARIS 

+33 6 02 12 10 33 

economie@conflentcanigo.fr 

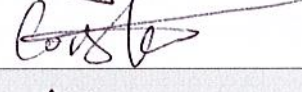
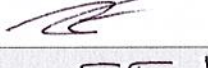
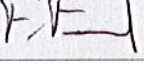
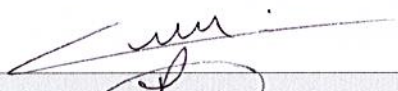
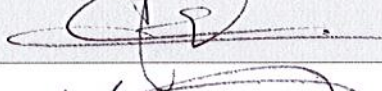
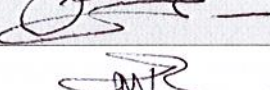
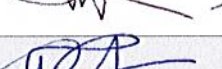
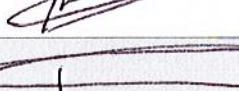
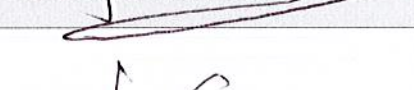
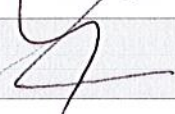
www.investinconflent.com 

@Bruno Ferraris Conflent Canigó 

Commission agriculture

29 septembre 2020 à Inici Prades

Sous la présidence de M. Olivier GRAVAS, Vice-Président
de la Communauté de Communes, Maire de Sahorre.

Prénom nom	Mairie	Signature
GRAVAS Olivier	SAHORRE	
CONSTANTIN Lydie	Lupols	
SOLATGES J. Michel	ESTOHER	
Bruno FERRARIS	Com. Com.	
François FERRAND	Prades	
TORRA Alexandre	EUS	
TORRA Marc	Finestret	
MENDOZA JP	VINCHA	
BLANPEY Jessica	Castel	
LECIERCE CHARLY	CASTEL	
BATARDIERE Christine	Podalut	
ZUBER Sophie	Clava Vilvach	
ANDRE Fabrice	ESLORU	
MONTAGNE DAVID	Prades	
LELIEURE Michelle	Frilla	
MONE HENRI	Fontpédrouse	

Animation : Bruno FERRARIS, responsable du développement économique

Invitation par courriel en date du 19 septembre 2020
p.1/2

De: Bruno Ferraris
Envoyé: samedi 19 septembre 2020 00:21
À: Anne-Françoise ROGER; Annie RAK; Bernard BONNAIL; Christelle FONT; Christian FABRE; Christine BATARDIERE; COULET Jean-Claude; David MONTAGNE; Emmanuel MERLIAC; Éric MONET; François FERRAND; Jean GAVOILLE; Jean MAURY (Mantet); Jérôme VILLELONGUE; Jessica BLAMPEY; LELIEVRE Jeanne; Lionel COURMONT; Marjolaine MONNET; MENDOZA Jean-Pierre; Michel LAFONT; Olivier GRAVAS; SALIES Jean-Louis; Simone MESSEAN; SOLATGES Jean-Michel; Solveig PAGES; Sophie ZUBER élue; Stephan SALA
Cc: Pendaries Stéphane; ' (TOURON.Sonia@cccconflent.fr)'; Ribalte Céline; JALLAT Jean-Louis
Objet: Invitation à la réunion de la commission Agriculture de la communauté de communes du 29 septembre

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

INVITATION
COMMISSION AGRICULTURE

Madame, Monsieur, membre titulaire de la commission.

Monsieur Olivier GRAVAS, Maire de Sahorre, Vice-Président de la communauté de communes en charge de la Commission Agriculture,
a le plaisir de vous inviter à assister à la prochaine réunion de la Commission Agriculture de la Communauté de communes Conflent-Canigó,
qui aura lieu le **Mardi 29 Septembre 2020 à 17 heures 30.**

ATTENTION : votre attention est attirée sur le fait qu'en raison des mesures sanitaires actuelles, le lieu définitif de la réunion sera fixé ultérieurement en fonction du nombre de participants.

Vous pourrez également participer à cette commission par visio-conférence.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir IMPERATIVEMENT vous inscrire au plus tard jeudi 24/09, afin de recevoir la confirmation du lieu et/ou le lien Internet

via le formulaire suivant : [ici](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScpNtZ8Kwuo_1PERv-ehUsusnyLDI42v1lpwTHRGjkce73-w/viewform) ou https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScpNtZ8Kwuo_1PERv-ehUsusnyLDI42v1lpwTHRGjkce73-w/viewform

Ordre du jour :

1/ Installation de la commission.

2/ Point sur les actions 2014 / 2020 de la commission agriculture

En particulier :

- foncier agricole : point sur les dossiers et stratégie, organisation d'une séance d'information sur les procédures formelles, formation à l'utilisation de la nouvelle version de VigiFoncier de la SAFER.
- projet alimentaire territorial : état d'avancement, dossier de subvention Terra Rural,
- projet de bâtiment multifonctionnel à Espirà-de-Conflent

3/ Propositions de nouvelles pistes d'actions

Notamment :

- accompagnement technique et politique des ASA

4/ Questions diverses

- désignation des élus au CoPil du PAT
- avis sur le service "le chemin des mûres"

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

p/ le Vice-Président,



Développement économique

Bruno FERRARIS

Responsable du Développement économique
et du Village d'entreprises INICI

☎ 04 68 96 70 87 - 06 02 12 10 33

www.conflentcanigo.fr

INICI Village d'entreprises

1, allée Anna Roca-Rostain – ZAC de Gibraltar

66 500 PRADES

Mail : economie@conflentcanigo.fr

Sites Internet : investinconflent.fr

www.inici.fr

Visite virtuelle : <http://lenscom.fr/INICI.html>

Facebook : Bruno Ferraris Conflent Canigó

@IniciPrades

Linked In : Bruno Ferraris